

Projet Gazouillis

Dossier de spécification fonctionnel

Client	Ministère de l'économie
Référence	DSF-GAZ
Version	01
Date	13/06/2015

Présentation du contexte

Suite aux conflits récents avec les géants américain du web (citons notamment Google et Facebook) concernant la protection des données, l'état Français à statuer sur la nécessité de proposer des moyens de communication équivalents hébergés en France.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet Gazouillis. Gazouillis devra fournir un service de micro blogging « made in France » dont l'inspiration n'est autre que Twitter.

Le périmètre de ce premier projet concerne la réalisation d'un site web classique.

En cas de succès commercial, un nouvel appel d'offre sera lancé pour une version mobile et tablette du site. Un succès lors de ce premier projet permettra à coup sûr à votre société d'être en position de force pour les appels d'offre suivant.

Fonctionnement général

Le site sera entièrement gratuit et sans publicité. Il permettra aux utilisateurs des publier des messages courts au format texte (maximum 141 caractères) et de suivre les messages publiées par les autres utilisateurs du site.

L'authentification sera nécessaire afin de pouvoir utiliser les fonctionnalités du service. Seule la création d'un compte sera possible en mode non authentifié.

Le site devra suivre les standards graphique et ergonomique du web actuel, et comportera notamment :

- une page d'accueil
- une barre de navigation
- un espace client sécurisé
- des mentions légales

En cas d'erreur, le site devra continuer à fonctionner et présentera une page d'erreur standard à l'utilisateur l'invitant à continuer sa navigation.

Il est important que le chargement du site soit rapide, la page d'accueil doit se charger en moins d'une seconde.

Le développement d'une partie « backoffice » (administration du site) ne fait partie du périmètre du présent projet et sera effectué au cours d'un lot ultérieur.

Cas d'utilisations

Notre expert fonctionnel a rencontré M. Paul Henri Leschaif, sous-secrétaire délégué aux affaires numériques et a défini avec lui les cas d'utilisation suivant :

Cas d'utilisation n°1 : publier un message

La publication d'un message devra se faire de manière simple et intuitive. Après avoir rédigé son message l'utilisateur aura la possibilité de le sauvegarder en tant que brouillon ou de le publier sur son profil. Une fois le message publié, celui-ci apparaîtra sur le profil de l'utilisateur.

L'utilisateur pourra également partager un message d'un autre utilisateur en le republiant sur son propre profil. Dans le cas d'une republication l'information sur l'auteur original du message devra être conservée.

Cas d'utilisation n°2 : consulter les derniers messages publiés

L'utilisateur devra pouvoir consulter des messages de 3 manières différentes :

- Consultation des derniers messages publiés par les utilisateurs auxquels il est abonné (cf. cas d'utilisation n °4)
- Consultation des derniers messages de l'ensemble des utilisateurs
- Recherche par mot clé

Cas d'utilisation n°3: consulter une page de profil

L'ensemble des informations publiées par un utilisateur seront disponibles sur son profil.

Une page de profil devra posséder :

- Les informations de base sur l'utilisateur (nom d'utilisateur, ville)
- Nombre total de messages publiés
- Nombre total d'abonnés
- Messages publiés
- Une fonctionnalité d'abonnement/désabonnement (cf. cas d'utilisation n°4)

L'accès au profil d'un autre utilisateur pour se faire de deux manières :

- En recherchant le nom de l'utilisateur
- Directement à partir d'un des messages de l'utilisateur

Cas d'utilisation n°4 : s'abonner et se désabonner à d'autres utilisateurs

L'utilisateur devra avoir la possibilité de s'abonner aux messages d'un autre utilisateur, cette action devra être possible lors de la consultation de la page de profil d'un autre utilisateur (cf. cas d'utilisation n°3).

Une fois abonné l'utilisateur devra avoir la possibilité de se désabonner.

Cas d'utilisation n°5: créé un compte client

Un utilisateur devra pouvoir créer un compte sur le site. Lors de la création d'un compte les informations suivantes devront être fournies par l'utilisateur :

- Nom d'utilisateur
- Nom
- Prénom
- Ville
- Adresse email
- Mot de passe

Cas d'utilisation n°6: se connecter avec un compte client

Un utilisateur possédant un compte pourra se connecter au site via son email et son mot de passe. Suite à une authentification réussie l'utilisateur pourra accéder à son espace personnel depuis lequel il pourra :

- Consulter la liste des utilisateurs suivis
- Editer et publier des messages sauvegardés à l'état de brouillon
- Editer et mettre à jour ses informations personnelles

Dans le cas où l'utilisateur aurait oublié son mot de passe, un formulaire de remise à zéro de mot de passe devra être proposé.